

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
Bilan : - appel à commentaires organisé par le CNIG, durée 5 semaines - présenté au GT QuaDoGéo du 4 février 2021 ; participation des contributeurs au GT QuaDoGéo - 65 commentaires provenant de 4 contributeurs : Benjamin Chartier consulting (1 à 54), SOLURIS (55 à 61), Benoît Segala (62 à 64), CARENE (65) 32 - (49%) ayant généré des corrections 17 - (26%) correspondants à des besoins d'explications (question / réponse) 9 - (14%) concernant les fiches méthodologiques 7 - (11%) non retenus						
1	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	Page 3 Partie Licence	La mention de la Licence Ouverte sans indiquer le numéro de version est problématique car les termes de la Licence Ouverte ne sont pas identiques d'une version à une autre	Indiquer le numéro de la version de la Licence Ouverte utilisée (de préférence la dernière version)	ok, licence ouverte Etalab 2.0
2	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	L'ensemble du document	Absence d'accent sur certaines majuscules : https://www.projet-voltaire.fr/culture-generale/accent-majuscules-capitales/	Mettre les accents sur les majuscules qui en ont besoin. Exemples : - « Etendue temporelle » dans la table des matières à transformer en « Étendue temporelle ». - « A noter » à transformer en « À noter »	ok pour Étendue temporelle
3	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	L'ensemble du document	INSPIRE est parfois écrit en minuscules et en majuscules dans le document. Exemple : « des critères qualité dans les métadonnées ISO / Inspire »	Passer INSPIRE en majuscules systématiquement.	ok corrigé

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
4	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	Page 4 Paragraphe 5	Le jugement de valeur dans la phrase « La norme ISO 19157 fournit un excellent référentiel... » me paraît déplacé.	Remplacer « excellent » par « reconnu » par exemple.	ok corrigé
5	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	Page 4 Paragraphe 5	« peu facilement abordable » me paraît un peu alambiqué. « Abordable » si c'est au sens financier du terme ce document est un véritable brulot en faveur de la démocratisation de l'accès aux standards ! 198 francs suisses tout de même ! (désolé pour cette plaisanterie sarcastique)	difficilement abordable	ok, corrigé

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
6	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	Page 4	L'introduction du document est un vrai repoussoir. Elle de multiples références à des standards, des concepts et des démarches que le lecteur ne connaît probablement pas et qui ne vont pas l'aider à savoir si ce document est fait pour lui. Il y a un risque fort que la majorité des lecteurs s'arrête à la lecture de l'introduction dont la compréhension est trop ardue. Je me la question du public ciblée par le document. Quel est-il ? Les rédacteurs de fiches de métadonnées, les administrateurs du registre national, les spécialistes de la qualité (métrologues et statisticiens) ? C'est bien de décrire la genèse du document et le contexte technique dans lequel il se place. Néanmoins il faut fournir au lecteur rapidement les informations qui vont lui permettre de prendre une décision : s'il ne trouve des informations qui lui parlent il risque d'abandonner rapidement ? L'introduction est plus informative sur ce qu'on entend par « qualité » dans le domaine de l'information géographique, sur l'organisation des standards internationaux, sur la démarche qui a mené à la création de ce document que sur le contenu du document en lui-même.	Il faudrait que l'on trouve de manière claire (sans suivre une démonstration qui n'a pas sa place dans une introduction) : - que contient ce document ? - à qui s'adresse ce document ? - dans quels contextes ou pour quels usages particuliers le lecteur doit-il s'intéresser à ce document ? (pour quoi faire, en somme) Intégrer les justifications techniques dans des parties séparées : - les définitions sur ce que l'on entend par « qualité » dans le domaine de l'information géographique - tous les aspects liés à la compatibilité, l'extensibilité et la complétude des normes ISO ne doivent être perçus comme des connaissances requises pour exploiter le reste du document. Décrire clairement ce qui est entendu par « registre » dans ce document. Indiquer clairement quelles parties du guide national de saisie des métadonnées ce document vient compléter. En particulier mais pas exclusivement la partie « VII.4. Eléments de qualité complémentaires »	ok, ajouté : "Ce registre constitue le catalogue des mesures préconisées pour la qualification des données géographique." Ce n'est pas la vocation du document. Se reporter pour cela aux fiches méthodologiques (fiche introductive n°1) Cette connaissance n'est pas requise, il s'agit simplement de fournir les références incontournables cf. dernier § de la partie 1. Un synonyme peut être : "catalogue" Exact, mais potentiellement prématuré => à étudier avec le GT Métadonnées

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
7	Benjamin Chartier https://bchartier.net	G	Ensemble du document	J'ai l'impression que le document porte mal son nom et devrait être divisé en deux gros chapitres. En effet, j'ai l'impression que l'intégralité des sections du §2 ne sont pas directement liées à la mise en place d'un registre. Les sections 2.6, 2.7, 2.8 et 2.9 concernent des champs de métadonnées qui semblent être décrites de manière relativement libres sans s'appuyer sur la notion de registre (en tout cas pour ce que j'en ai compris).	Ne pas intituler le document « Registre » s'il traite d'informations qui ne sont pas directement liées à un registre. Diviser en deux le chapitre 2 : - une partie consacrée aux éléments de métadonnées relatifs à la qualité des données dont le renseignement doit s'appuyer sur un registre - une partie consacrée aux autres éléments de métadonnées relatifs à la qualité des données	Tous les éléments de métadonnées relatifs à la qualité des données sont consignés dans un unique registre (ce qui contribue à son intérêt), y compris celles des sections 2.6 à 2.9. commentaire non retenu.
8	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	Introduction Page 4 Avant-dernier paragraphe	La phrase « Les éléments de qualité portés par ISO 19115 uniquement (hors ISO 19157) sont référencés en fin de document. » est énigmatique. On ne sait pas de quels éléments il s'agit. Il ne font pas partie d'une section du document dédié. Je ne sais même pas si elle apporte une information utile au lecteur.	Préciser quels sont ces éléments ou supprimer cette phrase.	ok. a été précisé : « Les éléments de qualité portés par ISO 19115 uniquement (hors ISO 19157) sont référencés en fin de document § 2.6 à 2.9. »
9	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	Définitions des critères/sous-critères	Chaque section commence souvent par une phrase du type « Le taux d'exhaustivité est la mesure de la qualité des données portant sur l'exhaustivité retenue par les fiches méthodologiques du GT CNIG QuaDoGéo. » On s'attendrait à trouver une définition plutôt qu'une référence à un document qui n'est clairement établie (nom approximatif et lien non fourni – cf. Remarques suivante dans le présent tableau).	S'il s'agit d'une référence, mettre cela dans la ligne numéroté 10 des tableaux (référence de la source). Mettre la définition en tête du tableau plutôt qu'à la ligne 5. On devrait trouver les informations les plus importantes et qui concernent le plus grand nombre de lecteurs (ceux qui n'ont pas forcément le bagage technique le plus volumineux) en haut du tableau. Par exemple dans l'ordre suivant : nom, définition, description... Cela devrait permettre de garder le lecteur moyen en vie.	L'objet du registre n'est pas de définir les mesures mais de les consigner, d'où le renvoi systématique aux fiches méthodo pour une définition et information exhaustive. La forme du tableau est celle de la norme ISO19157. Définition en 5ème position. Le registre est un document technique auquel on se reporte, pas une œuvre à lire in-extenso.

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
10	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	Ensemble du document	L'ensemble du document mentionne des « Fiches méthodologiques » et des « Fiches méthodologiques du GT CNIG QuaDoGéo ». Sur la page du groupe de travail du site du CNIG on ne trouve aucune référence aux fiches méthodologiques de ce groupe de travail. Le seul lien trouvé dans le document et sur la page du groupe de travail est un lien vers les fiches méthodologiques du CEREMA. J'ai l'impression que l'on a affaire à un amalgame qui mériterait d'être clarifié.	Remplacer « Fiches méthodologiques » et « Fiches méthodologiques du GT CNIG QuaDoGéo » par « Fiches méthodologiques du CEREMA ». ou Transférer les fiches du CEREMA sur le site du CNIG et les renommer.	C'est corrigé (mention du GT CNIG QuaDoGéo supprimée) Sur la page du GT CNIG QuaDoGéo les fiches méthodes sont bien référencées à l'onglet " <u>Ressources QuaDoGéo</u> "
11	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.1 idem tableau genealogie	« Il s'agit d'une mesure qui n'est pas décrite dans la norme ISO 19157. » Pas sûr de comprendre l'intérêt de cette information. Je préfère savoir quels critères correspondent à quelque chose d'ISO 19157 que l'inverse (je ne vais pas lire ISO 19157 si j'ai besoin d'en savoir plus sur le taux d'exhaustivité).	Si cette information est importante pour le lecteur, regrouper ce type d'information, pour tous les critères et sous-critères, dans un chapitre dédié du document. Conserver l'information de la présence dans ISO 19157 lorsque c'est le cas dans la ligne « référence de la source » mais je ne pense pas que ce soit utile d'indiquer quels standard n'intègrent pas le critère/sous-critère dans son tableau.	ok mention supprimée car on la retrouve également à la ligne référence de la source
12	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	Ensemble des critères / sous-critères	À quoi sert la ligne « Paramètre » des tableaux ? Comment cela sera-t-il repris dans le registre national en ligne ? Comme cela peut-être exploité dans les fiches de métadonnées ISO 19115 / ISO 19139 ?		Le tableau respecte la forme de la norme ISO19157. Pour l'utilité cf par exemple : §2.4.1

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
13	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	Introduction et 2.2.1	Je pense qu'il est important de mettre en évidence dans l'introduction ou dans une partie descriptive de ce qu'est la qualité, que l'évaluation de la qualité d'un jeu de données dans l'absolu n'a pas de sens et que cela ne peut pas reposer systématiquement sur des indicateurs chiffrés qui seraient une évaluation de la qualité intrinsèque et « naturelle » de chaque jeu de données. Comme indiqué actuellement dans l'introduction le clef réside dans « l'usage souhaité ». J'aime beaucoup l'une des définitions de la qualité que j'avais croisée lorsque j'étais responsable qualité (au sens ISO 9001:2000) : conformité/adéquation aux besoins et attentes du client (qu'ils soient exprimés ou non). De ce point de vue l'évaluation de la qualité d'un jeu de données peut être tout à fait subjective et dépendre de cas d'usage particuliers.	Renforcer le message suivant : évaluer la qualité de données ne consiste pas forcément à donner une note aux jeux de données et à établir des classements comparatifs. C'est comme pour les élèves il s'agit d'identifier les points forts et les faibles pour savoir dans quels contextes cela va poser problème ou ne pas poser problème.	C'est clairement indiqué dans les fiches méthodologiques ! La fonction du registre consiste à référencer les principales mesures d'évaluation de la qualité. Ce n'est pas la fonction du registre de rappeler la théorie sur la qualité (se référer aux fiches méthodes pour cela)
14	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	Introduction 3 ^e paragraphe	Je trouve la formulation « ressource ouverte identifiée » ambiguë. Je ne sais pas quel sens donner à « ouverte » ni « identifiée ».	Reformuler.	ok, remplacé par "ressource disponible en question"
15	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	Alias et identifiants des critères	La syntaxe des alias des sous-critère n'est pas toujours cohérente. Certains ont une majuscule en première lettre et d'autres non. Je pense qu'il faudrait s'assurer que l'alias soit écrit strictement de la même manière que lorsqu'il est intégré dans l'identifiant du sous-critère.	Passer en minuscule la première lettre des alias dans les lignes 2 et 12 des tableaux.	ok, corrigé.

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
16	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.2.2 Ligne 6 du tableau	Pluriel en trop dans « taux de conformités ». Manque un pluriel à « domaine de valeur ». Manque une pause dans « sont par définition hors du périmètre »	Écrire « taux de conformité » Écrire « domaine de valeurs » (2 fois) Écrire « sont, par définition, hors du périmètre »	ok, corrigé
17	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.2.2 Lignes 1	« domaines de valeurs » est écrit au pluriel dans cette cellule (pour « domaine ») alors que partout ailleurs il est au singulier.	Écrire « domaine de valeurs »	ok, corrigé
18	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	Mesure de base Ligne 4 des tableaux	La première lettre de cette ligne est souvent en minuscule contrairement aux autres lignes contenant du texte libre. Est-ce volontaire ? Exemple : « comptage d'erreur » au lieu de « Comptage d'erreur »	Mettre une majuscule si ce n'est pas volontaire.	ok, corrigé
19	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.2.1 2.2.4 Ligne 4 des tableaux	« comptage d'erreur » est utilisé 4 fois au singulier dans les tableaux des sous-critères. J'aurais tendance à mettre « erreur » au pluriel.	Mettre pluriel « erreur » si c'est pertinent.	ok, corrigé
20	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	Ligne 8 des tableaux	Plusieurs sous-critères ont un type de valeur décrit comme « Nombre réel, pourcentage ». Je comprends cela comme un choix donné à l'implémenteur de ce document : nombre réel ou pourcentage (par exemple 0.85 ou 58%). S'il faut comprendre cela autrement il faudrait alors clarifier ce qui est attendu.	Clarifier si besoin.	a priori pas de besoin de clarifier

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
21	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	2.2.2 Ligne 6	Pourquoi faire une moyenne de moyennes plutôt qu'une moyenne des évaluations individuelles ? Faire une moyenne de moyennes suppose que les différentes moyennes ont une importance égale. Est-ce le cas ?		Cette remarque s'adresse à la fiche méthodologique « Critère de cohérence logique » et non pas au présent registre.
22	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	2 Plusieurs sous-critères	Une partie des indicateurs évaluent de manière positive des anomalies et d'autres sont évaluées de manière négative. Exemple : True pour le conflit de format. Il vaut mieux que la valeur des indicateurs aient une connotation positive lorsque l'évaluation est plutôt positive.	Inverser la définition des indicateurs pour évaluer la qualité de manière positive : évaluer la conformité plutôt que la non-conformité.	Cette remarque s'adresse à la norme ISO 19157. Nous ne pouvons pas inverser les définitions proposées par la norme internationale.
23	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.2.3	Il manque un « que » dans « spécifiques telles les dates ».	Transformer en « spécifiques telles que les dates »	ok, corrigé
24	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.2.3	Le terme « conflit » ne me semble pas approprié.	Remplacer par « erreur » ou « non-respect » ou « non-conformité »	Il s'agit du terme employé par la norme ISO 19157 : <i>"Physical structure conflicts"</i>

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
25	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	2 Plusieurs sous-critères	Une partie des indicateurs numériques est composé de taux et une autre partie de dénombrements. Cette hétérogénéité me surprend et ne me semble pas refléter les différents besoins auxquels nous pourrions être confrontés. Au-delà de cette inhomogénéité des définitions des indicateurs, il faudrait préciser la signification des indicateurs qui prennent la forme de dénombrements. En effet, si ces indicateurs sont réalisés sur la base d'un contrôle qualité échantillonné ou exhaustif, ils n'ont alors pas du tout la même signification. Est-ce que cette notion d'échantillonnage peut apparaître quelque part dans le registre ou est-ce que cela est hors du champ de ce document ?	En première approche j'aurais tendance à systématiser l'usage des taux car c'est plus parlant quand on ne connaît pas le nombre d'objets composant un jeu de données. (ce qui devrait être le cas de la plupart des lecteurs des métadonnées qui découvrent un jeu de données dans un catalogue par exemple) Dans une deuxième approche j'aurais tendance à permettre d'implémenter chaque indicateur soit comme un dénombrement soit comme un taux.	Taux et comptages font partie des mesures de base de la qualité des données portant sur des mesures relatives au comptage. (cf Norme ISO 19157 annexe G §G2). Le choix des mesures découle ensuite des fiches méthodologiques et non pas du présent registre. Les taux sont favorisés bien sûr lorsque c'est possible. Cela ne le serait pas, par exemple, pour mesurer les micro-surfaces non valides car il n'y a pas d'effectif de référence. La notion d'échantillonnage est décrite dans la norme et résumée dans la fiche méthodologique correspondante.

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
26	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.2.4 Ligne 6 du tableau « Taux de connexions erronées »	« Il existe une connexion nœud-tronçon là où différents tronçons se croisent ». Euh, cela ressemble à la définition d'un graphe planaire. Je ne pense pas que cela soit ce que vous vouliez dire. Je ne pense que vous considériez des tronçons de route s'intersectant dans le plan x,y comme devant se connecter s'il n'ont pas le même z pas exemple. Pourtant c'est ce que cette phrase laisse entendre. Attention, l'univers réel n'est pas forcément ce qui est modélisé par le jeu de données. Les tronçons peuvent représenter des concepts abstraits ou bien des entités concrètes d'un monde imaginaire. Autre cas où cette question de la connexion dans l'univers réelle pose problème : lorsque les spécifications des données partent du principe que ce qui est modélisé est une représentation fortement généralisée (au sens cartographique) du monde réel. Deux entités réelles proches peuvent être séparées par autre chose mais dans le monde généralisé être représentées de manières différentes en fonction des cas tout en étant correctes du point de vue des spécifications : - elles peuvent être fusionnées par exemple - elles peuvent être contigües Le monde réel n'est donc pas forcément la référence. Les spécifications de la production doit être la référence.	Transformer le paragraphe en : « Une connexion nœud-tronçon erronée est une connexion qui entre dans l'une de ces catégories : - omission d'une connexion - saisie injustifiée d'une connexion » Préciser le rôle des spécifications de production dans le chapitre présentant les notions générales de la qualité des données.	ok, corrigé, ces deux cas sont précisés. Le rôle des spécifications de production n'est pas précisé dans le présent registre mais dans la fiche méthodologique "Contexte du contrôle qualité".

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
27	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.2.4 Ligne 5 du tableau « Taux de connexions erronées »	Cette phrase me paraît compliquée et potentiellement sujette à mauvaise interprétation : « Nombre de connexions nœud-tronçon erronées par rapport au nombre de connexions nœud-tronçon attendues supposées. »	Transformer en « Proportion de connexions nœud-tronçon erronées » tout court.	ok, corrigé en "Taux de connexions nœud-tronçon erronées"
28	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.2.4 Ligne 6 du tableau « Nombre d'erreurs d'auto-intersections non valides »	Le contenu de cette est une copie de la description du tableau précédent sur les micro-surfaces. Cette description devrait concerner les auto-intersections plutôt que les micro-surfaces.	Rédiger une définition adaptée aux auto-intersections.	ok, corrigé "Une auto-intersection est une intersection non souhaitée qui apparaît lorsque le contour d'une surface n'est pas numérisé correctement."
29	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	2.2.4 Lignes 2 et 12 du tableau « Nombre d'erreurs d'auto-intersections non valides »	Le terme « boucle » apparaît dans l'alias et l'identifiant de cet indicateur. Risque de confusion ici : une boucle est une forme d'auto-intersection mais elle n'est pas le seul type d'auto-intersection possible. Par exemple : - superposition d'une portion de polygone à une autre portion du même polygones - superposition de 2 polygones appartenant à la même entité d'un objet composé de plusieurs polygones.	Renommer l'alias et l'identifiant de l'indicateur à partir du terme auto-intersection plutôt qu'un cas particulier.	Vous avez raison, mais nous conserverons le terme de "boucle" énoncé par la norme ISO 19157. - est-ce possible sans "boucle" ? - si ce sont 2 polygones distincts, il ne s'agit alors pas d'autointersection
30	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	2.2.4 Lignes 4 et 5 des tableaux « Nombre de micro-surfaces non valides » et « Nombre d'erreurs de chevauchement »	La description de l'indicateur nbMicroSurfErr inclut les cas correspondant à la définition l'indicateur nbChevauchErr. Est-ce volontaire ?	Si ce n'est pas volontaire, mieux séparer les cas de chevauchement des cas d'écartement.	non corrigé car il s'agit des définitions énoncées par la norme ISO 19157. Sur le fond : les mesures de la norme ne sont pas nécessairement exclusives les unes des autres.

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
31	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	Partie introductive du 2.3.1		A intégrer dans la partie « Référence de la source »	ok, intégré la référence à l'arrêté du 16 septembre 2003 portant sur les classes de précision applicables aux catégories de travaux topographiques.
32	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	2.3.1 Tableau ClassePrecisionArrête2003	Tout cela me paraît bien complexe. Ne peut-on pas simplifier le texte sans reprendre les conditions d'attribution de telle ou telle classe, renvoyer vers les textes applicables et indiquer dans la ligne 9 quel type de valeur est attendue et donner des exemples dans la ligne 11 (genre A, B et C) ? Pour le type de valeur : nombre réel ? Vraiment ? Je n'ai rien compris ?		Le rôle du registre n'est pas de décrire l'arrêté et la mesure dans le détail mais d'en faire une description succincte. Pour une description détaillée et didactique se référer à la fiche méthodologique « Critère de précision de position »
33	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.3.1 Tableaux errCirculaireP95, valMoyIncertitude et kappa	L'introduction du document m'a laissé entendre qu'un des buts du document était de soulager le lecteur de la difficulté technique d'ISO 19157. Les formules fournies me laissent penser que j'ai dû mal comprendre.		Ce rôle est assigné aux fiches méthodologiques. Le registre tient son rôle de ... registre (!) des mesures sélectionnées.
34	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	2.3.1 tableau errCirculaireP95 Ligne 6	Il est fait référence à des observations xmi et ymi sans que ces notions apparaissent ailleurs dans les explications de errCirculaireP95.	Si ces notions ne sont pas exploitées ni expliquées ne pas les mettre. Sinon les expliquer et en faire un usage.	elles apparaissent dans la mesure précédente "Valeur moyenne des incertitudes" mais ok : corrigé en : "Les positions mesurées sont xmi et ymi."

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
35	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	2.3.1 Tableau valMoyIncertitude	Je trouve étranges la formulation « moyenne des incertitudes » et la définition de l'incertitude donnée : « distance entre une position mesurée et ce que l'on considère comme étant la véritable position correspondante ». Il me semble que la distance entre la position mesurée et la position véritable est appelée erreur. L'incertitude est une valeur déduite statistiquement des erreurs obtenues sur un ensemble de mesure.	Revoir l'usage du terme incertitude et moyenne des incertitudes intégralement dans le tableau valMoyIncertitude.	Il s'agit de la terminologie employée par la norme ISO 19157.
36	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	2.3.2 Tableaux ErrVerticaleRelative et ErrHorizontaleRelative	Je ne suis pas sûr d'avoir compris la teneur des calculs qui sont réalisés ici. Néanmoins, j'ai l'impression que l'on a affaire à une évaluation statistique basée sur des mesures d'erreur. J'aurais tendance à utiliser le terme « incertitude » dans le nom de l'indicateur et non « erreur » surtout s'il s'agit bien d'erreurs aléatoires et non de biais systématiques.	Revoir l'usage du terme « erreur » dans le nom de l'indicateur (cf. IncertitudeValAttS95 par exemple).	Il s'agit de la terminologie employée par la norme ISO 19157.
37	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	Tableaux ErrHorizontaleRelative et txConfDomVal Ligne 12	Erreur dans l'identifiant de l'indicateur (copier/coller du précédent tableau)	Mettre à jour les identifiants (tenir compte de ma remarque sur le terme erreur en plus si cela est jugé pertinent)	Bien vu merci. Ok corrigé.
38	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	2.4.1 Tableau RMCM Ligne 6	Opération « x 100 % » !? Euh, cela a-t-il une utilité quelconque ou une signification qui m'échappe ? Un test pour vérifier si les relecteurs font bien leur travail, peut-être ?		x 100. Bien vu, merci Ok, corrigé

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
40	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	2.4.1 Tableau RMCM Ligne 6 et 9	Je comprends l'utilité des matrices mais cela me paraît bien compliqué de renseigner des indicateurs avec des matrices. Je suis d'autant plus circonspects que d'autres indicateurs de ce même document réduisent les dimensions de leurs mesures en une moyenne de moyenne, en une classe de précision ou en agrégeant les omissions et les saisies injustifiées. Il me paraît souhaitable d'avoir un ensemble de critères ayant un niveau de finesse à peu près homogène.	Merci de préciser comment en renseigne les matrices dans les métadonnées ISO 19115 et 19139. Merci d'imaginer de pouvoir renseigner tout cela de manière simple et de rendre l'information facilement compréhensible par un lecteur de métadonnées. La cible n'est pas un responsable de la qualité des données mais quelqu'un qui veut se faire une idée de la pertinence de l'usage des données pour l'exploitation qu'il a en tête.	Ce point, qui n'est pas l'objet du registre, restera effectivement à étudier. C'est exactement l'objectif des fiches méthodologiques et du GT QuaDoGéo ! Voyez le chemin parcouru depuis la norme ISO 19157 Aucune mesure ne s'impose, il s'agit d'un catalogue des mesures sélectionnées. Constatez que la matrice peut être réduite dans la mesure suivante au coefficient Kappa.
41	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.4.1 Tableau kappa Ligne 6	Espace mal placée dans « mesure de la qualité »	Transformer en « mesure de la qualité »	ok corrigé
42	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.4.1 Tableau kappa Ligne 5	Copier/coller de la définition du tableau précédent	Mettre la bonne définition.	ok corrigé "Coefficient mesurant le degré d'accord d'affectation aux classements."
43	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.4.2 Ligne 5	Accord de « attribut » non homogène dans la phrase.	Utiliser le pluriel	ok corrigé

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
44	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.4.3 2 ^e paragraphe	La phrase « Les valeurs de bandes des données matricielles sont également décrites avec cette mesure » m'a au début laissé perplexe. Je pense néanmoins comprendre sa signification : on peut appliquer ce type de mesure de la qualité à la précision de la radiométrie d'une ortho ou à la précision de l'altitude dans le cas d'un MNT maillé. C'est cela ?	Si j'ai vu juste il faudrait essayer d'utiliser un langage plus approprié au public ciblé ou alors compléter avec des exemples concrets.	oui c'est cela. il s'agissait de la terminologie de la norme. ok corrigé en reprenant vos termes : "On peut également appliquer cette mesure à la précision de la radiométrie d'une image raster ou des valeurs d'un MNT."
45	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.5.1	Par moment on utilise « Exactitude » et à d'autres « Précision ». Possibilité d'homogénéiser pour éviter le doute chez le lecteur.	Utiliser « Précision » autant que possible.	Nous reprenons les termes de la norme ISO 19157..
46	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.1.1, 2.2.1, 2.2.2, 2.2.4, 2.3.2, 2.4.2, 2.4.3, 2.5.1 et 2.5.2 Lignes 10 et 11 + Tableaux confStructPhysiq, ClassePrecisionA rrete2003, kappa Ligne 10	Faute d'accord dans « Fiches méthodologique »	Ajouter un « s »	ok, corrigé

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
47	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	2.5.1 et 2.4.3 Ligne 5	Formulation « l'intervalle défini par une limite supérieure et inférieure » compliquée pour dire « l'intervalle fini » ? Mais peut-être que la formulation actuelle est plus claire.		Effectivement, conservons la forme actuelle.
48	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	2.5.2 Ligne 5	Quel est le rapport de la définition donnée avec la notion de cohérence temporelle ? C'est incompréhensible.	Revoir la formulation.	ok, corrigé en "Nombre d'objets temporellement bien ordonnés par rapport au nombre total d'objets du jeu de données."
49	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.5.2 Ligne 5	Il manque une majuscule au début de la définition		ok corrigé
50	Benjamin Chartier https://bchartier.net	T	2.5.3	Je ne comprends pourquoi la validité temporelle est basée sur la conformité à des domaines de valeur. Soit la définition est erronée soit j'ai besoin d'une explication permettant de faire le lien entre ces notions.		ok, précision apportée : "Taux de conformité au domaine de valeurs. Le domaine de valeurs étant défini comme l'ensemble des dates autorisées, un intervalle de temps ou une date dans lesquels les mesures temporelles doivent obligatoirement s'inscrire." (se référer à la fiche méthodo...)
51	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.6 Ligne 5		Remplacer « contrôle de qualité » par « contrôle de sa qualité »	ok corrigé

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
52	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.6 Ligne 5	Présence de « série de données » (terme INSPIRE malheureux) alors que jusqu'à présent, dans le document, on parlait de « jeu de données ». Pour ma part je préfère utiliser le terme que tout le monde comprend ou presque : « jeu de données ».	Remplacer « série de données » par « jeu de données »	ok corrigé
53	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.6, 2.7, 2.8... Ligne 11	On a ici des exemples concrets de renseignement des métadonnées. Cela manque dans les parties précédentes du document à mon avis.		C'est vrai et volontaire. Dans les parties précédentes la rubrique exemple renvoie généralement aux fiches méthodologiques qui en fourmillent.
54	Benjamin Chartier https://bchartier.net	E	2.8 Ligne 4		Remplacer « mélange de date » par « mélange de dates »	ok corrigé
55	Soluris/ Géo17	G	2.2	Le travail de recherche des anomalies de cohérence logique est pour moi lié à une démarche poussée de fiabilisation et donc de correction de la donnée et non seulement d'une démarche de qualification comme proposé lors de la présentation du document		On peut effectivement faire cette distinction, mais les mesures liées à toutes les formes de cohérence (et incohérence) restent néanmoins comprises dans le périmètre de la norme ISO 19157 : critère "cohérence logique", raison pour laquelle elles sont retenues. D'autre part, toutes les données publiées ne sont pas toujours "fiabilisées" ni suffisamment corrigées.

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
56	Soluris/ Géo17	T	2.2.4	Il n'est jamais fait références des outils utilisés pour contrôler la topo de la donnée. Or les résultat ne seront pas les mêmes avec QGIS, Arcgis, FME	Ajouter un champ décrivant les outils et les méthodes utilisés pour les contrôles topo (tolérance, classe...)	C'est un choix absolument volontaire de ne pas lier les mesures aux outils. Par contre, il serait effectivement très intéressant de compléter le corpus documentaire (norme, fiches, registre) de préconisations et de recommandations pratiques dans l'utilisation des outils. Voulez-vous porter cette action au sein du GT CNIG QuaDoGéo ?
57	Soluris/ Géo17	T	2.2.4	Certaines opérations de contrôle et de correction des erreurs de topo peuvent entrainer des modifications des objets (perte de point d'encrage ...)	Ajouter la possibilité de détailler les opérations de réparation des géométries réalisées	Voir réponse précédente, et cette remarque ne rentre pas dans le champ du présent document (le registre)
58	Soluris/ Géo17	G	2.3	Je pense que cela va un peu loin dans la technique théorique et ne donne pas vraiment de clé de lecture pour la réutilisation.		Exact, car cela se rattache à la technique théorique de la norme ISO 19157, mais la réutilisation des données n'est pas l'objet de ce document. Son objet est de cataloguer les différentes mesures de qualité retenues par les fiches méthodologiques et le GT QuaDoGéo.
59	Soluris/ Géo17	G	2.4.1	Je pense que cela va un peu loin dans la technique théorique et ne donne pas vraiment de clé de lecture pour la réutilisation.		
60	Soluris/ Géo17	E	2.4.1, p14, ligne 6	« comme mesure d ela »	« comme mesure de la »	ok corrigé

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
61	Soluris/ Géo17	G	2.4.2	Pour une étude sur un échantillon ? cela suppose également une étude très poussée		Oui, votre remarque est valable pour différents critères, on se reportera pour ce faire à la fiche méthodologique décrivant les méthodes d'échantillonnage.
62	Benoît Ségala	G		La notion d'échantillonnage (pour les différentes mesures de qualité) est abordée en termes d'élément de calcul pour les différents indicateurs, mais est-il prévu que la mention du type (ou de la méthode) d'échantillonnage soit intégrée - et apparaisse - dans les métadonnées ?	prévoir un item supplémentaire « échantillonnage(s) » pour mentionner le type (ou la méthode) d'échantillonnage commun aux mesures de qualité, ou établir un lien entre échantillonnage et mesure dans chaque item ?	C'est une idée intéressante ! à creuser donc... mais : - connaissant l'appétence des utilisateurs pour le remplissage des métadonnées, n'irait-on pas un peu trop loin ? - finalement, le type (ou la méthode) d'échantillonnage n'est-il pas moins intéressant que la qualification résultante ? Cependant nous notons qu'à l'instar de la balise "généalogie" (texte libre) caractérisant la production / le cycle de vie d'un jeu de données, il pourrait être utile de proposer une balise "qualification" décrivant de façon assez générale l'existence et/ ou la (les) méthode(s) de qualification du jeu de données.

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
63	Benoît Ségala	G/T	§ 2.3	A propos de la précision de position : Un grand nombre de données géographiques sont géolocalisées sur la base d'un référentiel (par ex. orthophotographie), et la mesure de qualité porte donc sur la précision absolue du positionnement des informations, mais relativement à un référentiel (dont la précision de position est en principe supérieure). La méthode d'évaluation la plus souvent employée est l'analyse de l'écart de position au regard de seuil(s) de précision prédéterminé(s), méthode simplifiée par rapport aux classes de précision applicables aux travaux topographiques. Ce type de contrôle est facile à mettre en œuvre (notamment quand on travaille sur la précision de position de polygones, et non de points), et renseigne a priori mieux le commanditaire et l'utilisateur qu'avec une valeur moyenne... De plus, pour ces données géographiques non issues de travaux topographiques, l'item « classe de précision au sens de l'arrêté du 16 septembre 2003 » n'apparaît pas approprié.	prévoir un item supplémentaire « classe de précision » pour les données géographiques qui ne sont pas concernées par l'arrêté du 16 septembre 2003 ? ou ne garder qu'un seul item « classe de précision » en intégrant deux options ? – au sens de l'arrêté du 16 septembre 2003 (oui / non)	Cette remarque porte sur la fiche méthodologique "Précision de position" davantage que sur le registre, mais elle pourrait impacter le registre si elle se traduisait par une nouvelle mesure complémentaire à la « classe de précision au sens de l'arrêté du 16 septembre 2003 ». Souhaitez-vous nous faire une proposition de rédaction qui préciserait la notion "d'analyse de l'écart de position au regard de seuil(s) de précision prédéterminé(s)" et permettrait de d'identifier si cette mesure est proposée par la norme et/ou s'il convient de l'ajouter à la fiche méthodologique ?

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
64	Benoît Ségala	G/T	§ 2.4.1	A propos de la précision thématique et de la justesse de classement : Deux items sont proposés, RMCM et coefficient Kappa. Est-il judicieux de fournir dans les métadonnées une matrice de confusion ? Si oui, éventuellement sous la forme d'un lien vers un fichier « tableur » ? Intéressant pour le spécialiste, mais cette information reste difficile à lire et à exploiter par l'utilisateur... De plus, il est proposé de présenter cette matrice de confusion en mode pourcentage (RMCM au lieu de MCM), en l'occurrence des valeurs relatives ne montrant que la précision "utilisateur" ? le problème est de masquer ainsi les taux de déficit (ou omissions)... Pourquoi ? D'autre part, il n'est pas prévu d'item pour le taux d'accord global ? Le coefficient Kappa est privilégié par rapport au taux global d'accord : Pourquoi ? En effet, l'intérêt de chacune de ces deux informations peut être défendu... Mais, de toute façon, ces chiffres "globaux" sont-ils vraiment essentiels pour l'utilisateur ? En effet, selon le centre d'intérêt de cet utilisateur, c'est plutôt le niveau de fiabilité de classes spécifiques, prises individuellement, qui le renseigne sur les possibilités et les limites d'utilisation de la donnée. Ne seraient-ce donc pas les précisions thématiques de chacune des classes qui, extraites de l'exploitation de la matrice de confusion, devraient être mentionnées dans les métadonnées ? Ainsi, au lieu de fournir des chiffres globaux de fiabilité, et pour favoriser la prise en main par les utilisateurs des résultats d'un contrôle qualité des données, il conviendrait de leur fournir une	Pour l'item « RMCM », proposer un lien vers un fichier "tableur" comportant les <u>valeurs brutes</u> ? soit : nombre d'éléments de la classe (i) classés sous la classe (j). Rajouter un item « taux d'accord global » ? Rajouter un item « niveau de fiabilité par classe », sur la base d'une <u>définition de plusieurs niveaux de fiabilité</u>, et d'une <u>restitution par classe</u>, en prenant en compte à la fois les précisions "utilisateur" et "producteur" ? A ce sujet, cf. par exemple la restitution de la mesure de la qualité thématique (par classe) proposée pour la base de données OCS2D en Nord Pas-de-Calais : https://www.geo2france.fr/opendata/ocs_doc/OCS2D_Guide%20utilisateur%20-%20Novembre%202018.pdf	ok pour le lien. "Type de valeur" est remplacé par : "lien URL vers la Matrice (n x n) de nombres réels, pourcentages" La matrice de valeurs brutes (MCM) peut être ajoutée (ISO 19157 id 62) mais elle n'a pour le moment pas été retenue par le GT CNIG QuaDoGéo au bénéfice, effectivement, de la RMCM et en général des taux (%) favorisant la vision "utilisateur". Quels sont vos arguments pour les valeurs brutes ? à condition de définir la mesure du taux d'accord global. Entendez-vous par là le "Taux de bons classement" (cf. fiche méthodo n°9) ? Pour cette résolution de qualification on se situe davantage au niveau du "rapport de qualification détaillée", à l'instar de celui que vous indiquez en référence sur l'OCS). Ceci relève davantage du renvoi vers un document dédié plutôt que de l'intégration des résultats dans les métadonnées.

Commentaires sur le Registre français MD Qualité données géographiques

A retourner à Arnauld.Gallais@cerema.fr avant le 31 décembre 2020 à 12h

Date 03/02/2021	Appel à commentaires du 26/11/2020 au 31/12/2020 à 12h
--------------------	--

	Organisme	Type de commentaire: (G)énéral (T)echnique (E)ditorial	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Décision du GT CNIG DDU
65	Bénédicte Durand CARENE	G		J'ai participé à une formation en co-animant avec Marc LEOBET la partie expérience d'une collectivité avec la qualité dans le PCRS CARENE. J'ai réussi facilement à donner les éléments pour certains critères. Par contre, malgré ce registre certains critères semblent difficiles à mettre en œuvre.	Est-ce qu'il y aurait un accompagnement possible afin de tenter de renseigner l'ensemble des critères ? Ainsi si on se fait accompagner pour un jeu de données, nous pourrions ensuite l'appliquer pour nos autres jeux de données.	En tant que registre, ce document présente un catalogue de mesures utiles à la qualification d'un jeu de données géographiques. Selon le jeu de données, certaines mesures peuvent ou doivent être mises en œuvre, mais pas systématiquement toutes. Votre commentaire porte moins sur le registre que sur la suite des opérations : - effectivement, il conviendra de rédiger des consignes de saisie de métadonnées INSPIRE pour chaque mesure (ou de façon générique), une fois le registre adopté. - un accompagnement peut tout à fait être envisagé sous forme d'une formation. Le CEREMA avait élaboré un projet de formation à distance, mais il n'a pas encore été mis en œuvre.